



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de SUD éducation 13 : Bilan du 11 octobre

SUD éducation 13 – 29 Boulevard Longchamp 13001 – Marseille
mail - sudeduc13@sudeducation.org
Tél – 07 82 67 77 75   @sudeducation13

Soutien à Kai ! Contre la répression antisyndicale !

Marseille, le 11 octobre 2022

Notre camarade Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92, fait actuellement l'objet d'une procédure de répression anti-syndicale. Il s'est vu notifier le jeudi 22 septembre, le lendemain d'une mobilisation très réussie devant le ministère, une mutation dans un lycée des Yvelines. Le rectorat justifie cette mesure en évoquant nommément son activité syndicale. Le ministre a écrit à Kai jeudi 29 septembre pour lui signifier qu'il levait sa suspension : c'est absurde puisqu'il est affecté dans un nouvel établissement, mais cela montre que le dossier est sur la table du ministre.

En effet, la répression dont Kai fait l'objet est la dernière d'une longue suite de répressions depuis plusieurs années, dans deux vagues principales. La première est la répression suite aux mobilisations contre les E3C, dans une logique typique de l'autoritarisme de Blanquer. Cela a été le cas au lycée de Melle (79), au lycée Mauriac de Bordeaux (33), au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (63), à Dole (39) ou à Cahors (46) par exemple.

La seconde, peut-être plus inquiétante encore, concerne des personnels victimes de "mutations dans l'intérêt du service". Dans ces situations, des syndicalistes font l'objet de décisions administratives de mutation qui ne font l'objet d'aucune procédure contradictoire, puisque depuis la loi de transformation de la Fonction publique en 2019 il n'est plus besoin de les présenter en commission paritaire. C'est tout simplement le fait du prince, qui n'est pas acceptable dans un État de droit. Cela a été le cas au collège République de Bobigny (93), à l'école Marie Curie de Bobigny (93), ou encore à l'école Pasteur de Saint-Denis (93). C'est le cas maintenant de Kai Terada.

Dans une majorité de ces situations, ce sont des personnels de SUD éducation qui sont visés : en effet, notre syndicat, dont les militantes et militants sont toujours en première ligne des mobilisations, est dans le viseur du ministère depuis Blanquer.

Il faut mettre un coup d'arrêt à la politique ministérielle ! Obtenir la réintégration de Kai, ce serait une victoire pour le syndicalisme dans son ensemble, et au-delà pour le droit des personnels à se mobiliser en défense du service public d'éducation.

Pour SUD éducation, il est temps de passer à la vitesse supérieure pour gagner !

Aujourd'hui, plus de 20 rassemblements ont lieu partout en France :

- Amiens, Bobigny, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Quimper, Brest, Grenoble, Nanterre, La Roche sur Yon, Lyon, Montpellier, Lorient, Nancy, Paris, Rennes, St Brieux, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Blois, Orléans, Carcassonne, Lille, Laval, Rouen, Tour

C'est pour cela que dans les Bouches du Rhône, SUD éducation, dans l'unité syndicale avec nos camarades de la CGT, FO, FSU, CNT-SO, SGEN-CFDT a appelé l'ensemble des personnels à construire cette journée d'action en soutien à Kai et à tou-tes les victimes de la répression anti-syndicale.

Nous remercions toutes et tous les camarades présent-es aujourd'hui à ce rassemblement, y compris les camarades de VISA ainsi que nos camarades de l'interpro avec notamment Solidaires 13.

Parce que nous le savons, les cas de répression anti-syndicale se multiplient, dans le public comme dans le privé comme en témoigne l'affaire de notre camarade de SUD PTT, visé par une menace de licenciement à La Poste, pour simplement avoir pris la parole dans le cadre de son mandat syndical.

Lorsqu'un-e de nos camarades est attaquée, comme c'est le cas pour Kai dans l'Education Nationale aujourd'hui, c'est l'ensemble des camarades qui est touché, c'est l'ensemble des travailleuses et travailleurs qui est touché. Ne nous laissons pas faire !

A SUD éducation comme à Solidaires, nous n'avons qu'un slogan aujourd'hui : on touche pas à nos camarades !



**Rassemblement unitaire
du 11 octobre 2022
à Marseille**

